

**DANS CE NUMÉRO :**

- Informations / Projets
- CR conseils municipaux
- Agenda
- Infos diverses

ANNEXE :

- *Sortie scolaire à Guerlédan,*

Etat Civil d'avril à juin 2015Naissances hors Commune

- Margaux MAILLARD née le 6 avril
- Ambre MARIVINT née le 25 avril
- Sacha LUYER né le 29 avril
- Sarah ROUSSIER née le 23 mai
- Anna HAMON-RAOUL née le 22 juin

Mariages

- Fernando ARROYO et Pauline DE DEUS le 27 juin

Décès

- Alain LE BOZEC le 21 avril -
- Denise NICOL épouse LE PEN-NEC le 3 mai
- Jean-Yves LE BOZEC le 29 juin



Lettre d'information

www.tonquedec.fr

Ce bulletin est disponible à la mairie et chez tous les commerçants de la commune.

TAP Nouveaux horaires - Rentrée 2015 - 2016

Depuis la rentrée scolaire 2014, la commune a mis en place la réforme des rythmes scolaire et propose des activités variées aux enfants de l'école pendant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). L'organisation de l'année scolaire qui vient de s'achever prévoyait 45 min d'activités par jour; cependant, étant donné que des intervenants extérieurs animent des ateliers d'une heure, une récréation d'un quart d'heure était proposée tous les jours et la mairie finançait finalement 4h d'activités TAP au lieu des 3 heures requises. Pour réduire ce budget et harmoniser les temps TAP, nous avons donc proposé de répartir les activités sur 3 créneaux de 1h. Le conseil d'école a voté à l'unanimité cette proposition, elle a ensuite été soumise à l'Inspecteur d'Académie qui a émis un avis favorable. Les nouveaux horaires seront donc : de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis. Un service de garderie sera proposé le vendredi dès 15h30.

La municipalité voudrait tout particulièrement remercier le personnel communal, qui s'est engagé pleinement dans la conduite des activités proposées aux enfants, mais aussi les intervenants bénévoles, qui ont su partager avec talent leurs passions : M. Féru pour l'ornithologie, M. Schang pour les échecs, M et Mme Rubin pour l'architecture.

Si vous souhaitez vous aussi intervenir bénévolement sur les TAP, merci de vous faire connaître à la mairie.

Patrimoine et sentiers de Petites Randonnées

Quand les promeneurs redécouvrent les chemins et le patrimoine caché... Grâce à une équipe composée de bénévoles venant, pour la plupart, de l'Amicale Laïque, des randonneurs du Château, des Cavaliers du Léguer et d'élus, les sentiers de randonnée ont été débroussaillés. Certains ont même été ré-ouverts ou agrandis pour faciliter le passage comme au hameau de Kersaliou d'où nous pouvons rejoindre Cavan.

Ces balades permettent d'admirer la beauté de nos forêts et campagnes parsemées de chapelles, calvaires, fontaines et lavoirs en pierre. L'association «Tonquédec, hier et aujourd'hui», a d'ores et déjà commencé la remise en état de la Fontaine - Lavoir à Kernalégan Braz non loin de la Chapelle de Kerivoalan. Nous vous invitons à vous y arrêter cet été.

Bonne marche.

Ma famille habite à TONQUÉDEC

Fort du succès rencontré par le concours de photos organisé à la fin de l'année 2014, et compte tenu des beaux clichés transmis, la commission information a décidé de poursuivre l'idée d'un appel à photos, mais cette fois-ci axé sur le thème des habitants et lieu de vie : « Ma famille devant la maison »

Ces photos numériques seront à transmettre avant la fin octobre et seront exposées aux vœux du Maire en janvier 2016. Pour plus de renseignements appeler en Mairie.

Clic clac cordial !

Tranquillité vacances

Les Tonquédois qui partent en vacances, peuvent contacter la gendarmerie pour préciser leurs dates d'absences. Les gendarmes assureront une surveillance. Tél 02.96.37.03.78

Aide au ravalement de façades du Bourg

La municipalité s'est engagée avec LTC dans une campagne incitative de ravalement de façades allant jusqu'à décembre 2016.

Certains habitants, du centre-bourg, peuvent obtenir, sous conditions, une aide financière de Lannion-Trégor Communauté pour embellir leur façade. Cette aide est accordée uniquement pour les habitations situées à l'intérieur du périmètre communal fixé lors de la délibération du conseil municipal du 8 juin. Les taux de la subvention sont majorés jusque fin 2015.

Critères d'éligibilité :

- Bâtiment de plus de 15 ans situé dans le périmètre communal,
- Façade visible du domaine public,
- Travaux réalisés par des professionnels du bâtiment,
- Projet de ravalement conforme aux préconisations établies par le conseiller technique du PACT-HD lors d'une visite à domicile,
- Demande de subvention adressée au Président de l'Agglomération avant le démarrage des travaux.

Carte du combattant des OPEX

Au 1er octobre 2015, les militaires ayant justifié 120 jours de service en opérations extérieures (reconnues par le service historique de la Défense) pourront se voir attribuer la carte du combattant. Pour tout complément d'information s'adresser à l'office national des anciens combattants des Côtes d'Armor, 4 rue Nicolas Copernic 22950 TRÉGUEUX - 02.96.68.01.44.

Aménagement du bourg

Pour prolonger le travail réalisé par les étudiants de l'école de Géo-architecture de Brest (disponible sur internet par téléchargement ou sur demande en mairie), la commission urbanisme s'est réunie courant juin. Avant de poursuivre par le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour réaliser un projet, il a été décidé de consulter à nouveau la population par des tests en situation réelle, et cela grâce à un partenariat avec la Direction Départementale de l'Équipement.

Ainsi durant les trois mois de septembre octobre novembre 2015, des tests grandeur nature seront mis en place sur la place du bourg et ses abords.

- Mois de SEPTEMBRE - Séparation piéton/voiture : mise en place de zones de stationnement formant un parvis devant l'église et une seule voie de traversée de la place côté logements

- Mois d'OCTOBRE - Séparation piéton/voiture avec priorité au piéton : mise en place d'une zone piétonne entre la mairie (après l'accès aux logements) et la place (elle-même piétonne)

- Mois de NOVEMBRE - Circulation mixte voiture/piéton : conservation de la mixité des circulations actuelles tout en créant un marquage au sol permettant de rompre la vitesse diagonale des véhicules sur la place.

Puis essai de rupture de la vitesse aux entrées de la place du côté mairie (réduction de la voie avec priorité en sortie de place) et vers le château (stop pour les véhicules provenant du château)

Des plans seront affichés dans les commerces pour que chacun puisse en comprendre le fonctionnement.

L'avis de la population sera ensuite recueilli à la fin des tests par un questionnaire afin d'éclairer les élus sur la fonctionnalité ressentie de telle ou telle solution. Ces tests ne sont pas automatiquement voués à être réalisés tel quel mais apporteront des éléments complémentaires à la réflexion sur l'aménagement du bourg.

NOTE IMPORTANTE : Les équipements installés (grands plots rouge et blanc) n'ont pas vocation à représenter des murets mais plutôt à symboliser des marquages au sol.

Chaufferie bois

Le chauffage de la salle des fêtes montre des faiblesses depuis quelques années. Des interventions provisoires sont prévues pour maintenir un système sécurisé.

Cependant, parallèlement à ces travaux, la municipalité a l'opportunité de lancer une étude grâce aux techniciens de Lannion Trégor Communauté (LTC), pour la faisabilité d'un système de chaufferie bois qui pourrait remplacer les différents systèmes de chauffage de l'école et de la salle (Fioul, gaz, électrique).

La pré-étude déjà présentée au conseil municipal a montré l'intérêt d'un tel système pour Tonquédec, du fait de l'existence du réseau d'eau chaude dans les deux bâtiments et de la proximité entre l'école et la salle des fêtes. Ce type de chaufferie bois fonctionne avec du bois "plaquette" (bois de talus décheté) produit par Bocagénèse dans le secteur de Plouaret. LTC souhaite développer ce système afin de proposer de l'énergie renouvelable et participer au développement d'une économie locale. L'étude de faisabilité est entièrement prise en charge par LTC avant une prise de décision du conseil municipal. Si le conseil municipal souhaite lancer le projet, deux choix se poseront ultérieurement : 1) La gestion par la commune du projet et de l'équipement (investissement communal) 2) Confier la gestion complète à LTC avec achat de l'énergie au KWh (aucun investissement communal mais achat de l'énergie à LTC).

Travaux sur le clocher et la toiture de l'église

Un diagnostic a été demandé à M. Petibon -Architecte à Plestin-les-Grèves- concernant l'état de l'église. Ce diagnostic présentant des travaux potentiels de l'ordre de 387 000€HT (hors honoraires), a montré des réalisations prioritaires à traiter. Le conseil municipal a choisi dans un premier temps d'effectuer des travaux sur le clocher (fissures apparentes, soulagement du poids des cloches), mise en place de ventilations au niveau des vitraux, ainsi que la réfection partielle de la couverture en commençant par la façade nord la plus dégradée. Ces travaux sont estimés à 132 450€HT (hors honoraires).

Avertissement GENDARMERIE

Depuis le début de l'année 2015, le groupement de gendarmerie départementale des Côtes d'Armor a recensé **25 faits de vols par ruse, commis au préjudice des personnes âgées**, contre 11 sur la même période en 2014. Plusieurs autres faits n'ont probablement pas été portés à notre connaissance, par réticence des victimes ou ignorance des préjudices subis. Nous attirons votre attention sur ce type de délinquance, ayant pour victimes principales les personnes les plus vulnérables.

Le mode opératoire constaté, en différents lieux du département permet d'établir que des malfaiteurs se présentent auprès des victimes, à leur domicile, sous prétexte : de vente de calendriers, de roses ou de cartes postales ; de vérification de la VMC ; de nettoyage de la toiture ; de faux policiers.

Les auteurs parviennent, en insistant, à pénétrer dans le domicile des personnes âgées et à dérober des sommes d'argent et/ou des bijoux. S'agissant d'un phénomène de délinquance itinérante, celle-ci est susceptible d'être commise sur l'ensemble du département.

Avant d'autoriser toute personne à pénétrer dans son domicile, il est recommandé d'être vigilant, même en présence de mineurs.

Ne pas hésiter à informer immédiatement les forces de police ou de gendarmerie nationales, en cas de présence suspecte, en composant le 17.

Compte-rendu de conseils municipaux

C.M. du 27 avril 2015 :

Travaux - achat de matériel et mobilier :

- Accord du conseil pour l'achat de matériaux pour l'aménagement de placards dans la salle polyvalente aux Entreprises Point P pour un montant de 307,82 € et CMB pour un montant de 451,08 € TTC.
- Accord pour des travaux d'aménagement des combles de la mairie, pour l'isolation à l'Entreprise Point P pour un montant de 2 053,31 € TTC ainsi qu'une demande de fonds de concours auprès de Lannion-Trégor-Communauté et pour l'acquisition de rayonnage pour entreposer les archives communales à l'Entreprise Ouest Bureau pour un montant de 2 357,53 € TTC.
- Devis retenu pour la confection des rideaux à la salle polyvalente à Maître RUBAN pour un montant de 407 € TTC.
- Accord du conseil pour l'achat d'un miroir de dimension 900 x 60 pour le carrefour de la route de Cavan, la rue du 19 mars et la rue du lavoir auprès du Syndicat de Voirie de Plestin-Plouaret pour un montant de 311,59 € TTC.
- Devis retenu pour l'acquisition de décoration de Noël pour compléter les illuminations des rues de notre commune à l'Entreprise DECOLUM pour un montant de 1 024,80 € TTC.
- Accord du conseil pour le projet de fourniture et pose de 3 prises de courant sur les candélabres de la rue du 19 mars par le Syndicat Départemental de l'Energie 22 et d'une demande de subvention ou de fonds de concours.
- Accord du conseil pour les devis des travaux de voirie 2015 du Syndicat de Voirie de Plestin-Plouaret pour un montant total de 152 281,81 € TTC soit en détail :

Route de Kerell	20 456,99 € TTC
Kervranton	22 358,56 € TTC
Kerbrunnec	33 112,14 € TTC
Troguindy	50 019,54 € TTC
La Vieille Motte	26 334,58 € TTC
- Devis retenu pour la réalisation de peinture routière afin de délimiter des axes de carrefour et de créer un passage piéton au niveau de la mairie du Syndicat de voirie de Plestin-Plouaret pour un montant de 2 097 € TTC.
- Devis retenu pour l'acquisition d'une sono portative de la marque Audiophonie pour la Mairie pour un montant de 1 809,30 € TTC à l'Entreprise S. V. M. Une demande de subvention ou fonds de concours va être faite.
- Devis retenu de l'Entreprise Leader Collectivité pour l'acquisition de 2 poubelles extérieures sur la place du bourg et près du boulodrome pour un montant de 278,06 € TTC.
- Accord du conseil pour la restauration des registres d'Etat Civil de 1813 à 1932 à l'Entreprise Sédi-Equipement pour un montant de 1 886,76 € TTC et en recette une subvention accordée par la DRAC d'un montant de 800 €.
- Devis retenu de chez Matéco pour le produit de protection « saturateur » du bardage de la salle polyvalente coté bibliothèque pour 239,24 € TTC.

Personnel communal :

- Accord du conseil pour valider les créations des postes pour les promotions de grade de l'année 2015 et suppression des anciens postes.
- Décision du conseil de fixer à 100 % le ratio d'avancement de grade du cadre d'emploi d'Adjoint Technique de 2^{ème} et 1^{ère} classe au tableau des effectifs de la commune.

Divers :

- Le conseil demande l'adhésion de la commune à la démarche de collecte des certificats d'Economie d'Energie proposée par le SDE 22.
- Approbation de la fin de la convention d'utilisation du local derrière la mairie par l'Association des Jeunes de Tonquédec.
- Accord du conseil pour le choix d'implanter le terrain multisport derrière la mairie près du boulodrome.
- Accord du conseil pour la cession à titre gratuit du délaissé communal à

Mme QUEFFEULOU Enora et M. TROADEC Tanguy et prise en charge par ces derniers de tous les frais de transfert.

- Accord du conseil pour la participation de fonctionnement aux activités à hauteur de 40 € par élève pour l'année 2014-2015 pour les collèges de Bégard et de Plouaret pour les enfants de la commune.
- Approbation du conseil concernant Lannion Trégor Communauté :
 - pour la mise en place d'un conseil communautaire comptant 76 conseillers.
 - pour le projet de modification de l'article 3 des statuts de L.T.C. définissant les compétences de l'établissement.
 - pour la signature de la convention avec L.T.C afin de confier l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.
 - pour la signature de la convention avec L.T.C. pour les transports spéciaux « séance scolaire piscine ».

C.M. du 8 juin 2015

Travaux - achat de matériel et mobilier :

- Accord du conseil pour des travaux de conservation des trois statues de la chapelle de Kerivoalan à l'Atelier Régional de Restauration pour un montant de 2 981,45€ TTC, et pour une demande de subvention pour ces travaux.
- Devis retenu pour l'acquisition d'une benne 3 points de la marque Agromet à l'Entreprise SAS ALEXANDRE pour un montant de 486 € TTC.

Divers :

- Accord du conseil pour la proposition du Crédit Mutuel de Bretagne pour un emprunt de 100 000€ d'un taux fixe de 1.87% sur 15 ans pour le financement d'une partie des travaux de voirie 2015 avec des frais de dossier de 150 €.
- Suite à la présentation de préféabilité d'un système de chauffage bois pour la salle polyvalente et l'école par Lannion Trégor Communauté, le conseil décide de reporter la décision pour un temps de réflexion pour l'étude de faisabilité de ce système de chauffage.
- Suite à la remise du diagnostic des travaux de l'Eglise Saint-Pierre réalisé par M. Gilbert PETITBON pour un montant total de travaux de 387 025,00 € H.T. le conseil décide de prendre un temps de réflexion pour les décisions à prendre.
- Accord du conseil pour un lancement de campagne de ravèlement incitative dans le centre bourg avec possibilité de subvention pour les habitations dans le périmètre concerné.
- Accord du conseil pour attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association « les cavaliers du légier » pour un 1/3 de la facture de la location de mini pelle soit 102,49 € pour des gros travaux de nettoyage d'un chemin de randonnée au niveau de Kersaliou.
- Avis favorable au projet d'extension du site Natura 2000 (Zone spéciale de Conservation de la rivière du Légier et des forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay).

Terrain Multisport

Les jeunes intéressés par le terrain multisport (les futurs usagers) peuvent se manifester en mairie pour créer un groupe de référents qui sera associé au choix du terrain et à son équipement.

AGENDA D'ÉTÉ

JUILLET

Dimanche 5 à 17h00 : Au temps des Cerises

Orgue de Barbarie de Maurice Guéguen - entrée 6€ tarif unique

Mardi 7 à 19h30 – Au temps des Cerises

Repas conté par Vassili Ollivro

Samedi 11 à 18h Messe à la chapelle St Gwenolé

Samedi 11 à 19h30 – Au temps des Cerises

Repas conté par Francis Delemer

Dimanche 12 à 17 h - Au temps des Cerises

Café poésie - Sous l'égide de Francis Delemer

Lundi 13 - Fête nationale

19h30 jambon grillé sur la place du village, animé par les Krog E Barzh (chants marins). Tarifs : 14€ adultes, 7€ enfants.

22h45 Tantad, 23h30 feu d'artifice suivi d'un bal populaire à la salle polyvalente.

Dimanche 19 à 17h00 - Au temps des Cerises

Myrdhin, Harpe celtique. Tarif plein 12€, réduit 8€

Mardi 21 à vendredi 24 - Au temps des Cerises

Ateliers d'écriture de 4 jours animés par Francis DELEMER Horaires 10h-12h et 14h-16h *Coût du stage : 4 jrs avec repas : 100 €*

Mardi 21 à 19h30 – Au temps des Cerises

Repas conté par Vassili Ollivro

Dimanche 26 à 17h00 - Au temps des Cerises

Pablo et Sidonie – Chanteurs - entrée 7€.

AOÛT

Dimanche 2 à partir de 11h Fête des Battages

Messe et arrivée des mécaniques et voitures anciennes, 12h repas ragoût des moissonneurs (tarifs 10€ adultes, 6€ enfants), 14h battage et démonstration des métiers anciens, 14h30 Fest-Deiz sur plancher (entrée libre), toute l'après-midi animations pour enfants. à 17h Fête du Léguer Départ de la place du bourg. Gratuit.

Ballade contée animée par Soizic Le Gac sur le thème « l'insolite dans la vallée ».

Dimanche 2 à 17h00 - Au temps des Cerises

Dejanjo : jazz manouche - entrée 7 €

Dimanche 9 à 17h00 - Au temps des Cerises

Elisa Nicotra : harpe celtique et chants tarif plein : 10€ - réduit : 5€

Samedi 15 Barbecue Karaoké au Relais du Château

Mardi 18 à 19h30 – Au temps des Cerises

Repas conté par Vassili Ollivro

Samedi 22 à 15h - Amicale des chasseurs

Concours doublettes - Prix : mise + 20%

Dimanche 23 - Amicale des chasseurs

Foire aux puces au boulodrome – 3€ l e mètre

Réservation 06.12.76.04.69 – 02.96.54.64.62 (heures des repas)

15h Concours doublettes - Prix : mise + 20%

Mardi 25 à 19h30 – Au temps des Cerises

Repas conté par Vassili Ollivro

Samedi 29 à 18h Messe à la chapelle St Gildas

Dimanche 30 dès 8h - Les Cavaliers du Léguer

Rando équestre en matinée suivi d'un repas à la salle des fêtes Tarifs 5€ pour la rando et 11€ pour le repas.

Renseignements au 06.62.28.81.16 ou 02.96.46.47.08

SEPTEMBRE

Samedi 5 à 18h Messe à la chapelle de Kerivoalan

Samedi 19 à 18h Messe à la chapelle du Loc

Jeudi 24 à 20h - Au temps des Cerises

Soirée repaire de "là-bas si j'y suis". Créés à l'initiative de Daniel Mermet, les repaires se veulent un endroit de rencontres et de débats.

Vendredi 25, Samedi 26 - Rallye des Entreprises

CHÂTEAU de Tonquédec

Juillet : Jeudi 9, Vendredi 17, Mercredi 22 à 21h30

AOÛT : Jeudi 6, Vendredi 14, Vendredi 21 à 21h30

Kastell an ANKOU - Conte et Quête à Tonquédec.

Légendes de la Mort et autres histoires merveilleuses et surnaturelles de Bretagne par Francis Delemer, conteur accompagné par le duo Sevenou-Guérin, binou et bombarde. (en collaboration avec le temps des cerises)- entrée 5 euros.

Juillet : Samedi 18, Dimanche 19 à 14h

Reconstitution historique avec la compagnie Kalon Kleze.

Présentation de la vie quotidienne d'une garnison à la fin du Moyen-Age; animations pédagogiques et démonstrations de combats entrée 5 euros, demi-tarif 2.5€

Vendredi 31 Juillet et samedi 1er Aout à 20h30

Stupeur et tremblement, successions de saynètes frissonnantes jouées par la Compagnie Thinley. Participation libre.

Samedi 15 et Dimanche 16 de 10h à 19h

Journée à thème: savoir-faire et faire savoir- animation sur l'art et l'artisanat: démonstration de forge, de taille de pierre, de tressage de corde et marché artisanal. Tarifs 6€ adultes et 3.5€ enfants

Chapeau l'escargot

Tous les lundis, mercredis et samedis de 14h30 à 16h ; visite de l'entreprise. Tarifs 4€, gratuit pour les moins de 6 ans

Sur réservation, possibilité de visite semi-nocturne avec dégustation de nos produits. Tarifs 6€, gratuit pour les moins de 6 ans Renseignements : 06.11.55.53.89

Crêperie La Plage

En partenariat avec l'office du tourisme communautaire : location de vélos assistances électrique 5€ la ½ journée 10 € la journée Renseignements au 07 81 45 19 60

PENDANT TOUT L'ÉTÉ (dépliants disponibles en mairie)

Le Léguer se conte et se raconte : « L'insolite dans la vallée »

La Fête du Léguer 2015 s'attache à faire découvrir tout ce que la vallée a d'étonnant, de curieux, d'insolite ... Au cours de 13 balades chaque dimanche d'été de 17 h à 19 h, le public pourra découvrir gratuitement ce qui fait le charme discret de la vallée : paysages, monuments, personnages, métiers.

Les espaces naturels s'animent : vous proposent une multitude d'animations et lieux pour des balades découvertes.

Le guide des Saveurs : recueil des marchés, produits du terroir, fabrication artisanale, métiers de bouches, visites d'entreprises, restaurants, bars et cafés.

Le guide des Loisirs : Ce guide vous propose une large palette des activités loisirs.

Ou sur le site : www.bretagne-cotedegranitrose.com



Rédaction :

Christophe Morellec

Joëlle Nicolas

Marianne Richard

Tangi Rubin

Sous la direction de

Marie-Yvonne Le Moal

Mairie - Ti ker

Rue de la Mairie 22140 Tonquédec

Téléphone : 02 96 35 87 02

Télécopie : 02 96 35 81 37

Messagerie : mairie.tonquedec@wanadoo.fr

Site : www.tonquedec.fr